

Commission de la **formation** et de la vie **universitaire** | CFVU

Séance plénière du 1^{er} juillet 2024

Délibération n°2024-34

Objet : [DÉLIBÉRATION] Offre de formation 2024-2028 :

Maquettes pédagogiques et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) proposées pour les formations des composantes suivantes :

UFR DEG, UFR LLSH, UFR ST, IUT 45, DFGSM.

Pièce(s)-jointe(s) : annexe jointe

VU le code de la santé publique ;

VU les articles L712-6-1 et L.613-1 du code de l'éducation ;

VU la loi du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;

VU l'arrêté du 21 mars 2024 accréditant l'université d'Orléans en vue de la délivrance de diplôme nationaux ;

VU l'arrêté du 27 mai 2021 relatif aux programmes nationaux de la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » ;

VU l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;

VU l'arrêté du 30 juillet 2019 définissant le cadre national de scolarité et d'assiduité des étudiants inscrits dans une formation relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

VU l'arrêté du 30 juillet 2021 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licences, de masters, de licences professionnelles ;

VU les arrêtés du 1^{er} août 2011 et du 30 juillet 2018 relatifs au diplôme national de licence ;

VU l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;

VU l'arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences médicales ;

VU le courrier de la DGESIP du 8 avril 2009 sur l'organisation des modalités de contrôle des connaissances et des compétences ;

VU les avis favorables du conseil de gestion des composantes concernées ;

VU les statuts de l'université d'Orléans.

Considérant ce qui suit : Il revient à la Commission de la formation et de la vie universitaire d'adopter pour chaque année universitaire les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) des formations pédagogiques dont l'université est accréditée à délivrer des diplômes nationaux.

Après en avoir délibéré,

Article 1 : La CFVU adopte à l'unanimité les propositions de modifications mineures relatives aux maquettes pédagogiques et aux M3C des formations au titre de l'année universitaire 2024-2025 mentionnées en annexe de la présente délibération.

Article 2 : la présente délibération sera publiée sur son site internet et transmise sans délai au recteur de la région académique, chancelier des universités.

Effectif Statutaire :	40	Quorum :	20
Membres en exercice :	39	Membres présents :	19
		Membres représentés :	5
		Total :	24

Décompte des votes :

Votants :	24
Pour :	24
Contre :	–
Abstention :	–

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 17 juillet 2024

La Présidente du Conseil Académique
Caroline Andrezza

Destinataires de la délibération :

Monsieur le Recteur de l'académie, chancelier des Universités,
Vice-Président formation et vie universitaire,
La direction des services généraux,
La direction générale des services adjoint à la formation – Vie étudiante
Service juridique de l'université d'Orléans.

Modalité de recours contre la présente délibération :

En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'université d'Orléans, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans. Siège : Université d'Orléans – Château de la Source – 45000 Orléans.

IUT 45 BUT CHIMIE BUT GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS BUT GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE BUT INFORMATIQUE BUT METIERS DE LA TRANSITION ET DE L'EFFICACITE ENERGETIQUES BUT QUALITE, LOGISTIQUE INDUSTRIELLE ET ORGANISATION Règles d'assiduité aux activités pédagogiques et aux examens	24 votants 24 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION
UFR DEG LICENCE DROIT- ORLEANS [Modifications apportées en séance] LICENCE DROIT – CHATEAUROUX LICENCE DROIT – BOURGES LICENCE ECONOMIE ET GESTION – ORLEANS [Modifications apportées en séance] LICENCE ECONOMIE ET GESTION - CHATEAUROUX LICENCE L.AS DROIT - BOURGES LICENCE L.AS ECONOMIE ET GESTION CHATEAUROUX DOUBLE LICENCE DROIT - HISTOIRE [Modifications apportées en séance] DOUBLE LICENCE DROIT EG PARCOURS DROIT DOUBLE LICENCE DROIT EG PARCOURS EG MASTER DROIT PRIVE M1 DROIT PUBLIC DROIT DES AFFAIRES (sans le parcours DAFI) MASTER COMPTABILITE - CONTRÔLE – AUDIT (CFVU DU 17/06/2024) MASTER MONNAIE, BANQUE, FINANCE, ASSURANCE (CFVU DU 17/06) MASTER MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES MASTER MARKETING, VENTE LP METIERS DU NOTARIAT LP ACTIVITES JURIDIQUES : MARCHES PUBLICS - METIERS DE L'ACHAT PUBLIC LP ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGE DE CLIENTELE CAPACITE EN DROIT 1 ET 2	24 votants 24 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION
UFR LLSH DOUBLE LICENCE HISTOIRE DROIT [Modifications apportées en séance] LICENCE LEA ANGLAIS/CHINOIS CHATEAUROUX LICENCE LEA ANGLAIS/ESPAGNOL CHATEAUROUX LICENCE LEA PARCOURS FRANCO ALLEMAND L3 LEA ANGLAIS/CHINOIS ORLEANS LICENCE LLCER ANGLAIS ESPAGNOL [Mise en place d'un parcours CI transitoire 2024-25] MASTER HISTOIRE (CFVU 21/05 – Modifications apportées sur enseignements communs avec le master Droit Public) DU JAPONAIS	24 votants 24 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION
UFR ST L1 PORTAILS [Modifications apportées en séance] L1 PORTAILS SANTÉ [Modifications apportées en séance] L1 DOUBLE LICENCE MATH PHYSIQUE [Modifications apportées en séance] L1 SCIENCES DE LA VIE PPPE LICENCE MATHEMATIQUES LICENCE INFORMATIQUE [Modifications apportées en séance] L1 STAPS TRONC COMMUN (y compris LAS STAPS) LICENCE STAPS ENT SPORTIF – ORLEANS & BOURGES LICENCE STAPS MANAGEMENT LICENCE STAPS ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE ET SANTE LICENCE STAPS EDUCATION ET MOTRICITE _SANTE MASTER AGROSCIENCES, ENVIRONNEMENT, TERRITOIRES, PAYSAGE, FORET [Modifications apportées en séance] MASTER CHIMIE MASTER INFORMATIQUE MASTER MATHEMATIQUES APPLIQUEES, STATISTIQUES MASTER PHYSIQUE APPLIQUEE ET INGENIERIE PHYSIQUE	24 votants 24 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

MASTER PHYSIQUE FONDAMENTALE ET APPLICATIONS MASTER SCIENCES DU VIVANT [Modifications apportées en séance] MASTER METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION DES ENTREPRISES - MIAGE MASTER STAPS : APA-S MASTER STAPS : INGENIERIE ET ERGONOMIE DE L'ACTIVITE PHYSIQUE MASTER STAPS : MANAGEMENT DU SPORT MASTER STAPS : ENTRAINEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE LP VALORISATION DES AGRO-SCIENCES [Modifications apportées en séance] DU PRÉPARATION MENTALE [Modifications apportées en séance]	
FORMATIONS MEDICALES DIPLOME DE FORMATION GENERALE EN SCIENCES MEDICALES 1 ^{er} cycle [Modifications apportées en séance]	24 votants 24 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION